

COMMUNIQUE DE PRESSE EAPC-S(99)67

Pour diffusion immédiate
25 avril 1999

REUNION AU SOMMET DU CONSEIL DE PARTENARIAT EURO-ATLANTIQUE
TENUE A WASHINGTON LE 25 AVRIL 1999

COMPTE RENDU SUCCINCT DU PRÉSIDENT

1. Les chefs d'Etat et de gouvernement, ou leurs représentants, des pays membres du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA) se sont réunis aujourd'hui à Washington. Le Secrétaire général de l'Union de l'Europe occidentale assistait également à cette réunion. Il s'agissait de la deuxième rencontre des chefs d'Etat et de gouvernement des pays du CPEA.

2. Au cours de la réunion, les débats ont été axés sur le thème du Partenariat euro-atlantique au XXI^e siècle. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont centré leur attention sur les principaux défis de sécurité auxquels la région du CPEA fait face aujourd'hui, en particulier la situation au Kosovo, sur les mesures de renforcement du programme de Partenariat pour la paix (PPP), qui le rendront plus opérationnel et plus performant, et sur les façons dont le CPEA pourrait le mieux aider à relever les défis de sécurité dans la région du CPEA.

3. La discussion a fait ressortir l'importance du CPEA en tant que forum de consultation sur des questions politiques et liées à la sécurité et sur les mesures de coopération pratique permettant de les traiter.

4. Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays du CPEA ont examiné la situation au Kosovo et déclaré soutenir les exigences de la communauté internationale. Ils ont marqué leur sympathie pour le sort des réfugiés et leur appui aux actions de secours humanitaires, en faisant ressortir l'importance d'un accès sans entrave des organisations d'aide humanitaire. Ils se sont dits profondément révoltés par la politique de violence, de répression et de nettoyage ethnique poursuivie par les autorités de la République fédérale de Yougoslavie au Kosovo.

5. Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays du CPEA se sont félicités des travaux qui ont été accomplis depuis le Sommet de Madrid de 1997 sur la poursuite du renforcement du Partenariat pour la paix. Ils ont noté que ces initiatives mettront le CPEA mieux à même de contribuer aux efforts de gestion des crises. Ils ont entériné le document intitulé "Cadre politico-militaire pour des opérations du PPP dirigées par l'OTAN" et

souligné son importance au regard du rôle opérationnel croissant du Partenariat. Le cadre politico-militaire énonce les principes, modalités et autres lignes directrices nécessaires à l'association des Partenaires aux consultations et à la prise de décisions politiques, ainsi qu'à la planification opérationnelle et au dispositif de commandement pour de futures opérations dirigées par l'OTAN auxquelles ils prendront part. Il s'agit d'un document fondamental pour le Partenariat futur.

6. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont également accueilli favorablement et entériné le rapport intitulé "Vers un Partenariat pour le XXI^e siècle - le Partenariat renforcé et plus opérationnel". Ce rapport expose les principaux éléments du PPP plus opérationnel, y compris le cadre politico-militaire, le processus de planification et d'examen élargi et adapté, et le renforcement de la coopération militaire et liée à la défense. En même temps que le rapport global, les membres du CPEA ont entériné un concept relatif à des capacités opérationnelles pour des opérations du PPP dirigées par l'OTAN, qui sera développé plus avant afin de consolider les capacités opérationnelles du PPP, et d'améliorer ainsi l'aptitude des forces de l'Alliance et des Partenaires à opérer ensemble à l'avenir. En outre, reconnaissant le rôle clé de l'entraînement et de la formation, les membres du CPEA ont entériné une stratégie pour l'élaboration d'un programme global de renforcement, dans ce domaine, devant permettre de faire le meilleur usage possible du capital humain investi dans le PPP. Les chefs d'Etat et de gouvernement sont convenus que cet ensemble de mesures améliorera considérablement l'efficacité du Partenariat. Ils ont également pris note d'un recueil de points de vue et de données d'expérience sur les aspects humanitaires du maintien de la paix.

7. Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays du CPEA se sont félicités de la contribution que le CPEA et le PPP ont apportée à l'accroissement de la sécurité pour tous, sur la base de valeurs partagées. Ils ont examiné comment le Conseil de partenariat euro-atlantique peut agir avec encore plus d'efficacité pour développer la transparence, la confiance et la coopération dans toute la région euro-atlantique. Ils ont pris note des diverses initiatives qui ont été prises par le CPEA dans ce domaine. Conscients du fait que l'utilisation de mines et d'armes de petit calibre fait de nombreuses victimes parmi les civils innocents, ils se sont félicités que des travaux aient déjà été entamés sur l'action humanitaire de lutte contre les mines à l'échelle mondiale, afin de compléter utilement d'autres initiatives nationales et internationales prises dans ce domaine; ils se sont également félicités de la création d'un groupe de travail ad hoc à participation libre chargé d'examiner comment le CPEA pourrait contribuer à la maîtrise des transferts d'armes de petit calibre. Ils ont par ailleurs marqué leur ferme soutien aux efforts destinés à favoriser une plus grande coopération régionale en matière de sécurité dans le contexte plus large du CPEA, grâce notamment à des séminaires organisés et prévus à cette fin dans un certain nombre de pays partenaires. Ils ont pris note de l'initiative de l'Alliance tendant à promouvoir la coopération régionale en Europe du sud-est.

8. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont réaffirmé leur attachement à un Partenariat euro-atlantique vigoureux et dynamique pour le XXI^e siècle, et ils se sont réjouis à la perspective de continuer à renforcer la coopération dans ses multiples dimensions au sein du CPEA et du Partenariat pour la paix.